COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 03-09 octobre 2015

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Sommaire

Economie.....3
Coopération.....5
Energie Renouvelable.....12
Pêche.....15
Biodiversité.....27
Tourisme.....30
Sécurité Maritime.....31
Festival Île Courts.....33
Connectivité aérienne.....39

Economie

Madagascar-La Réunion : Une rencontre économique les 15 et 16 octobre prochains

6 OCTOBRE 2015



10 entreprises malgaches participeront à la deuxième édition de la Rencontre Réunion-Madagascar 2015.

Le Club Export Réunion et le GEM (Groupement des Entreprises de Madagascar) organisent une seconde édition des « Rencontres Madagascar-Réunion, sous le thème « Développement durable et solutions innovantes ». Cet événement vise à promouvoir les partenariats entres les opérateurs des deux îles.

10 entreprises malgaches, à la recherche de partenaires réunionnais, participeront à la rencontre économique qui se tiendra à l'hôtel Le Bellepierre-St Denis de la Réunion, les 15 et 16 octobre 2015. Ces entreprises ont été sélectionnées avec minutie, selon des critères précis, comme, entre-autres, la taille, la capacité, la réputation et suite à une lettre d'intention qu'elles ont remplie. Outre les représentants du GEM, du

SIM (Syndicat des industriels de Madagascar et de l'EDBM (Economic development board of Madagascar), la délégation malgache sera composé de représentants de : Savonnerie Tropicale, Groupe Heri, SIB Mahajanga, Compagnie Vidzar, Guanomad, Faly Export, SCRIMAD, Bongou, Ingenosia, et SEBTP-OTI. De leur côté, les entreprises réunionnaises sont également de plus en plus nombreuses à trouver des synergies avec les entreprises de Madagascar. C'est pour promouvoir les échanges et les partenariats entre ces acteurs que le Club Export Réunion a initié la Rencontre économique, en collaboration avec le GEM. *« Nos actions pour le développement de partenariats durables et solides avec Madagascar permettent de cibler des opportunités de coopération bilatérale pour nos économies. Dans cette optique, nous travaillons à développer des complémentarités. La Réunion considérée comme un plateau d'innovation et de recherches avancées ; et Madagascar, avec ses différents besoins de développer son commerce international. Et en ce sens, favoriser les projets de coopération entre nos îles nous permettra d'accroître nos économies et de monter en compétences, pour développer ensemble de nouveaux relais de croissance »,* nous a confié Gilles Couapel, président du Club Export.

Echanges. Pour les organisateurs de la rencontre, l'objectif est de réunir des entreprises malgaches et réunionnaises, qui œuvrent dans le domaine du développement durable ou qui en sont touchées, afin de créer des échanges d'offres et de besoins ; et de favoriser les échanges commerciaux entre les entreprises des deux îles concernant le thème spécifique « Développement durable et les solutions innovantes ». Des conférences sur plusieurs thèmes, des ateliers, des visites de sites, des échanges et une séance rendez-vous B to B, seront au programme de l'événement. Nous en reparlerons.

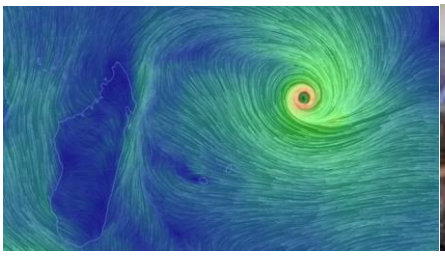
http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2015/10/06/madagascar-la-reunion-une rencontre-economique-les-15-et-16-octobre-prochains/

Coopération

*IMAZPRESS
l'image au service de l'info

MÉTÉO - COOPÉRATION RÉGIONALE
Treize pays au chevet des cyclones tropicaux

02 Octobre




La 21e réunion du comité des cyclones tropicaux se termine ce vendredi 2 octobre 2015 à La Réunion. Cette formation internationale réalisée en partenariat avec l'organisation météorologique mondiale a réuni des spécialistes des pays de la région Afrique (Afrique du Sud, Comores, France (La Réunion), Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Zimbabwe). David Goutx, directeur interrégional de Météo France pour l'océan Indien fait le bilan de cette rencontre événement au micro de RTL Réunion.

Quel est le but du comité des cyclones tropicaux ?

Le comité des cyclones tropicaux - dont la 21e édition se tient pour la première fois à La Réunion - a vocation à réunir tous les pays de la région Afrique concernés par les cyclones pour convenir ensemble des modalités. Météo France, qui assure un rôle d'expertise en matière de cyclone auprès de tous ces pays, fait circuler l'information de manière à ce qu'elle soit la plus efficace, la plus exacte et la mieux comprise possible. On a d'abord fait un état des lieux des trois précédentes saisons cycloniques qui nous

séparaient de la précédente session du comité. Ce sont trois saisons cycloniques riches en enseignement, même si peu de terres habités ont été touchées directement par un oeil de cyclone. La Réunion a été approchée par deux fois avec Bejisa et Dumile avec deux alertes rouges dont nous pouvons tirer certains enseignements. D'autres cyclones comme Hélène ont été remarquables dans le canal du Mozambique.

Quels sont vos enseignements des saisons cycloniques précédentes ?

Pour les deux alertes rouges qui ont concerné La Réunion, les prévisions de trajectoire étaient très satisfaisantes et très précoces. Elles ont permis une mise en place du dispositif d'alerte avec la meilleure anticipation possible. En revanche, Hélène a montré nos points faibles : c'est-à-dire un cyclone violent qui devient une menace en 24 heures seulement et qui disparait en 24 heures. Nous nous sommes posés des questions et nous avons fait le point sur la perception de ces différents événements par chacun des pays concernés. Nous en avons tiré un certain nombre de recommandations à formuler à l'ensemble des pays, pour notamment améliorer le programme de formation des prévisionnistes.

Que retenez-vous de votre fonctionnement ?

Actuellement, tous les deux ans, le centre météorologique régional spécialisé cyclone qu'est Météo France à La Réunion accueille les prévisionnistes des 15 pays de la région Afrique pour une formation de deux semaines à la prévision cyclonique. Nous avons constaté que cette formation qui a lieu tous les 2 ans est très intéressante. Nous souhaitons la compléter avec l'accueil de prévisionnistes pendant une plus longue durée - 3, 4, 5 semaines - pour qu'ils puissent se former au contact opérationnel pendant la saison cyclonique avec nos prévisionnistes spécialisés. Il faut qu'ils puissent rentrer dans leurs pays forts d'une vraie expérience opérationnelle du niveau de compétence exigé à Météo France océan Indien.

Quelle a été la réaction des pays de la zone ?

Les pays sont très intéressés. Chacun de ces pays est un peu isolé dans la problématique cyclone. En venant ici, ils partagent avec leurs 15 homologues, les questions et de le dernier état de l'art en matière de prévision cyclonique. Cela permet déjà d'avoir un bon partage des connaissances. Ils sont très contents d'avoir des réponses à leurs questions et d'être informés des dernières nouvelles qui sont développées, des derniers outils opérationnels qui sont en gestation et des améliorations que nous espérons pour les prochaines années.

Quels sont vos besoins ?

Il faut plus d'études coopératives et plus d'interactions entre les pays en dehors des moments de crise. C'est vrai que l'on cherche un peu un cadre de coopération régionale qui permet de mieux interagir entre nous. Il faut prendre en charge cette coopération, ce n'est pas très coûteux, mais la plupart des pays n'ont pas les moyens pour assurer ce genre de déplacements et de frais. Il manque un cadre de coopération régionale bien dédié à ces sujets météorologiques.

La commision de l'océan Indien n'aurait-elle pas un rôle à jouer ?

La commission de l'océan Indien s'est bien investie au sujet du changement climatique. Ce sujet est bien pris en charge au niveau régional par la COI, mais le sujet de la météorologie opérationnelle et de la prévision des cyclones est un petit peu en dehors du cadre de la commission. Il faudrait trouver un cadre de coopération qui rende possible toutes ces interactions utiles.

Enfin, qu'en est-il des noms des futurs cyclones de la zone ?

La liste est la partie visible de l'iceberg. Elle est encore en cours de constitution. Chaque pays a fourni un certain nombre de propositions de noms. Il ne nous reste plus qu'à les compiler pour équilibrer les contributions des uns et des autres. Chaque pays a fourni une liste de propositions pour chaque lettre pour les trois prochaines années. Philippe Caroff est en train de compiler ces noms dans un savant équilibre diplomatique et paritaire.

http://www.ipreunion.com/photo-du-jour/reportage/2015/10/02/ocean-indien-cyclones-on-cherche-un-cadre-de-cooperation-regionale,33272.html



LE MATINAL, PORT-LOUIS, JEUDI 8 OCTOBRE 2015

[L'UCCIOI]

Deux accords pour renforcer les capacités commerciales dans la région

L'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien (UCCIOI) a officiellement lancé le programme de renforcement des capacités commerciales dans l'océan Indien, lors d'une cérémonie au siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice, mercredi après-midi.

Le ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce International, Etienne Sinatambou, présent pour le lancement officiel, a déclaré dans son discours qu'il salue cette initiative, qui appuie l'offre des services proposés par Maurice et les autres îles de l'océan Indien. Il a dit que selon un récent rapport du CNUCED, les services représentent 72% de notre économie. Maurice a entamé des négociations multilatérales pour la libéralisation des services, et le renforcement de la coopération inter îles pour renforcer les capacités commerciales dans les domaines tels que le développement des métiers portuaires, le tourisme, la gestion des déchets et les filières TIC, sont bénéfiques pour ces négociations.

Deux accords de coopération ont été signés mercredi à Port Louis. Le premier représente un accord entre l'UCCIOI et l'Association des ports des îles de l'océan Indien sur les activités de formation sur les métiers maritimes dans les ports de l'océan Indien. Le second accord, signé entre l'UCCIOI et l'Association Iles Vanille concerne le positionnement de la région océan Indien en tant que destination de tourisme durable, équitable et solidaire.

Le programme de Renforcement des capacités commerciales a été conclu avec l'Agence française de développement (AFD) par l'UCCIOI, avec un financement de 2,4 millions d'euros sur trois années. Ce programme cherche une meilleure insertion des économies des territoires couverts par l'Union des Chambres de commerce de l'océan Indien, notamment Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, Réunion et Seychelles, dans le commerce régional et international.

A noter que plusieurs personnalités étaient présents pour le lancement hier après-midi à Port-Louis, soit Laurent Garnier, ambassadeur de France à Maurice, Fahmy Thabit, le président de l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien, Matthieu Discour, directeur de l'Agence française de développement à Maurice, Pascal Viroleau, directeur des Îles Vanille, et Hélène Echevin, présidente de la MCCI. "La MCCI et les membres de la communauté d'affaires à Maurice sont convaincus que la région Océan Indien recèle des potentiels et des opportunités économiques de premier plan qu'il nous faut identifier et exploiter ensemble", a déclaré Hélène Echevin.

CHRISTIAN EDDY AVELLIN : "UNE ZONE STRATÉGIQUE CLÉ"

Christian Eddy Avellin, directeur de l'Association des ports des îles de l'océan Indien, a déclaré que "notre zone se trouve dans une zone stratégique clé, et que pour pouvoir davantage développer les trafics des marchandises entre nos îles, il faut une standardisation des métiers, notamment dans les ports, pour augmenter la productivité". Il a aussi soutenu que de par cet accord avec l'UCCIOI, les différents ports de la région vont pouvoir identifier leurs besoins de formation en métiers maritimes, qui seront par la suite prise en charge par les partenaires.

PASCAL VIROLEAU : "TRAVAILLER SUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DURABLE"

Pascal Viroleau, Chief Executive Officer de Vanilla Islands Indian Ocean, a déclaré que "l'accord entre l'UCCIOI et l'Association des îles Vanilles permet à notre association de travailler sur un segment d'activité touristique qui est celui du développement touristique durable, l'écotourisme, le tourisme culturel, éthique et équitable".

Les services représentent 72% de notre économie.

Vers un nouveau partenariat entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

La haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et la Commission européenne ont lancé le 6 octobre à Bruxelles, une consultation publique sur le partenariat entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) après 2020, année où l'accord UE-ACP de Cotonou viendra à expiration.

L'accord de Cotonou est l'accord de partenariat le plus complet dont dispose l'UE pour régir les relations entre 78 pays en développement d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et l'UE, d'autre part.

Il comprend une dimension politique, une dimension de coopération économique et commerciale, ainsi qu'une dimension de coopération au développement, liée pour sa part à un instrument financier connu sous le nom de Fonds européen de développement (FED).

Différentes parties prenantes et parties intéressées sont consultées sur plus de 40 questions, qui vont bien au-delà des seules questions commerciales et de coopération au développement.

Des questions telles que la paix et la sécurité, la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, la croissance durable et inclusive, les migrations, la coopération politique et bien d'autres encore sont à l'ordre du jour d'un processus de consultation et de réflexion.

A savoir que cette consultation s'étalera sur 12 semaines à compter de ce jour.

Par ailleurs, Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, s'est exprimée en ces termes : "Au cours des deux dernières décennies, la relation entre l'UE et les pays ACP a dépassé le stade de la coopération au développement et des échanges commerciaux.

L'heure est venue de dresser le bilan de notre coopération, afin de trouver de nouvelles voies à suivre pour notre partenariat, fondées sur les défis et les intérêts qui nous sont communs à tous."

Neven Mimica, commissaire chargé de la coopération internationale et du développement, a pour sa part ajouté : "En lançant la consultation publique, nous ouvrons un débat destiné réfléchir aux questions sur lesquelles un futur partenariat pourrait être centré et à la manière d'en faire un vecteur efficace de promotion de nos intérêts communs, compte tenu des multiples défis auxquels nous devons faire face." Cette consultation sera un aspect essentiel de l'analyse que la Commission entend réaliser en 2016.

Elle évaluera les forces de cet accord de partenariat, ainsi que ses possibilités d'amélioration.

Il est aussi à noter que les relations entre l'UE et les pays ACP sont établies de longue date, puisqu'elles remontent à 1975 et à la première convention de Lomé.

Cette dernière a succédéà la première convention de Yaoundé de 1963, qui liait la Communautéeconomique européenne et les anciennes colonies de certains de ses États membres.

Des accords de partenariat successifs ont modelé les relations jusqu'à ce jour.

UN ACCORD CONCLU POUR UNE PÉRIODE DE 20 ANS

L'accord de partenariat UE-ACP actuellement en vigueur a été signé le 23 juin 2000 à Cotonou, au Bénin. Depuis lors, il constitue le cadre des relations de l'UE avec 78 pays d'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et du Pacifique. Il a été révisé en 2005 et en 2010, conformément à ses dispositions. Cet accord a été conclu pour une période de vingt ans et viendra à expiration le 29 février 2020. Il est un instrument juridiquement contraignant établissant des institutions communes et fournissant un cadre de dialogue avec chacun de ses membres. Il comprend une dimension politique, une dimension de coopération économique et commerciale, ainsi qu'une dimension de coopération pour le financement du développement. Le Fonds européen de développement (FED), un fonds pluriannuel intergouvernemental qui est alimenté par les contributions directes des États membres de l'UE, va de pair avec cette dernière dimension. Il s'agit de l'unique instrument d'aide extérieure ne relevant pasdirectement du budget de l'UE.

Federica Mogherini, haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité.

Les relations entre l'UE et les pays ACP sont établies de longue date, puisqu'elles remontent à 1975 et à la première convention de Lomé.

RÉVÉLATEUR D'OPPORTUNITÉS ET D'OPINIONS DANS L'OCÉAN INDIEN
Eco austral .com

La COI et l'e-Governance Academy d'Estonie signent un accord de coopération

1 OCT 2015



Le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Jean Claude de l'Estrac (à droite), et le directeur exécutif de l'e-Governance Academy d'Estonie, Arvö Ott, ont signé ce 30 septembre au Bureau du Premier ministre d'Estonie, un protocole d'entente jetant les bases d'une coopération en matière de gouvernance numérique entre les deux institutions. - DR

- ***Le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), Jean Claude de l'Estrac, et le directeur exécutif de l'e-Governance Academy d'Estonie, Arvö Ott, ont signé ce 30 septembre au Bureau du Premier ministre d'Estonie, un protocole d'entente jetant les bases d'une coopération en matière de gouvernance numérique entre les deux institutions. Lors de cette cérémonie, le gouvernement mauricien, représenté par Roshi Badhain, ministre de la Bonne gouvernance, des Services financiers, des Réformes institutionnelles et des Technologies de l'information et de la communication, a également signé un accord bilatéral avec l'e-Governance Academy.***

En formalisant une coopération avec l'Estonie, pôle d'excellence en matière de gouvernance numérique reconnu internationalement, la COI entend mettre à la disposition de ses pays membres les expériences et expertises de ce pays balte dans les domaines de l'infrastructure (X-Road), de l'identité numérique et la gestion des bases de données (carte d'identité digitale), de la cyber-sécurité ou encore de la facilitation des affaires entre les entreprises de e-services.
Cet accord concrétise également la décision du 30ème Conseil des ministres de la COI de mai dernier portant sur la création d'une e-Governance Academy régionale à Maurice. La coopération avec l'e-

Governance Academy d'Estonie facilitera donc la création d'un pôle régional pour la promotion de la gouvernance numérique et la formation.
Pour Jean Claude de l'Estrac, « l'Estonie, ce petit pays d'1,3 million d'habitants, est un exemple inspirant pour les pays de la COI : c'est tout l'Etat et ses services qui sont passés au numérique en assurant la confidentialité des données, la transparence et l'efficacité. C'est aussi ce qui contribue à faire des entreprises estoniennes des modèles d'innovation qui s'exportent avec succès. C'est là toute l'ambition que nous avons pour l'Indianocéanie ». Cette coopération nouée avec l'Estonie sera utilement mobilisée dans la mise en œuvre du programme régional de connectivité numérique de la COI qui sera financé par le 11e Fonds européen de développement pour la période 2016-2020, précise également le Secrétaire général de la COI. De con côté, le ministre mauricien indique que « les nouvelles technologies en général, et le modèle estonien en particulier, apportent des solutions modernes pour plus d'efficacité, de transparence, de rapidité et de diminution des coûts dans les services publics ce qui contribuera à la mise en œuvre des réformes institutionnelles, à la crédibilité des services financiers et à la bonne gouvernance ». A Tallinn, la délégation de la COI, composée de représentants du Secrétariat général et de techniciens et experts des Comores, de Maurice, de Madagascar et des Seychelles, a rencontré le Secrétaire général du ministère estonien des Affaires étrangères ainsi que le Conseiller TIC du Premier ministre qui a présenté l'e-Cabinet, déclinaison numérique de la gouvernance au plus haut niveau de l'État. La délégation de la COI a aussi tenu des sessions de travail à l'e-Governance Academy, au Garage48 qui fédère un large éventail d'experts en faveur de l'innovation et de la création d'entreprises ou de solutions numériques, au Parlement et au Bureau national de la Taxe et de la Douane totalement numérisés, ainsi qu'avec des opérateurs privés (NetGroup, Nortal et Cybernetica).
Parallèlement à cette mission de la COI, une délégation du secteur privé mauricien, dirigée par Raju Jaddoo, Secrétaire général de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), a ouvert une coopération bilatérale avec l'Estonie. La CCI de Maurice et celle de l'Estonie ont ainsi signé un protocole d'accord le 30 septembre 2015. « A Tallinn, le gouvernement a très tôt déployé une large gamme de services publics numériques efficaces, complets, simples, rapides et sécurisés qui répondent aux besoins des citoyens comme à ceux des entrepreneurs et des investisseurs. C'est un exemple de modernisme et de facilitation concrète des affaires pour nos économies qu'il est possible de répliquer », souligne Raju Jaddoo.

http://ecoaustral.com/la-coi-et-le-governance-academy-destonie-signent-un-accord-de-cooperation

Maurice se met à l'école estonienne de l'e-gouvernance

jeudi, 01 octobre 2015



(Agence Ecofin) - Le gouvernement de Maurice et celui d'Estonie ont signé un mémorandum d'entente pour une collaboration dans l'e-gouvernance. Il porte sur la personnalisation ou l'adaptation du cadre X-Road de l'Estonie à l'Ile Maurice, la modélisation de l'identité numérique estonien et registres de base auxiliaires, la sensibilisation à la cybersécurité et la protection des infrastructures critiques, la mise en place d'une Académie régionale e-gouvernance et la coopération des entreprises TIC pour la mise en œuvre des services électroniques à l'île Maurice.

Le choix de l'Estonie par l'île Maurice pour l'accompagner dans le processus de gouvernement numérique découle de l'expérience avérée de ce pays d'Europe dans le domaine. D'ailleurs, les rapports des Nations Unies le prouvent. Le dernier classement mondial de l'e-gouvernance, publié en 2014 par la division de la fonction publique et de la gestion du développement, dépendant du département des affaires économiques et sociales de l'ONU, révèle que le pays occupe la 15ème place. En Europe, c'est la 8ème place, après la France, la Hollande, la Finlande, l'Espagne, la Norvège et la Suède.

Pour l'île Maurice, la collaboration avec l'Estonie entre dans le cadre de la stratégie d'e-gouvernement 2013-2017 conçue par le gouvernement pour faciliter la participation des populations dans la gestion des affaires du pays. Cette stratégie devrait améliorer les interactions des citoyens et des entreprises avec les autorités et favoriser la transparence et la responsabilité dans les opérations gouvernementales.

http://www.agenceecofin.com/gouvernance/0110-32784-maurice-se-met-a-l-ecole-estonienne-de-l-e-gouvernance

www.LeMatinal.com

Le CEB mise sur l'énergie renouvelable

03/10/2015



L'objectif du gouvernement est d'avoir 35% de l'énergie renouvelable d'ici 2025.

Le CEB importe 225 000 tonnes fioul. Ce qui coûte Rs 5 milliards à l'organisme. Le CEB produit 40% de l'énergie, les Independent Power Producers, produisent eux 43% de l'énergie en utilisant du charbon et le reste vient de l'énergie renouvelable.

L'objectif du gouvernement est d'avoir 35% de l'énergie renouvelable d'ici 2025. Selon le plan établi par l'organisme: Hydro : 2,2%, Bagasse : 14,5%, Windfarm : 4,5%, solaire : 4,6%, Waste to energy : 8% et les petits producteurs : 0,6%. En ce qui concerne la Windfarm des Plaines-des-Roches, les turbines seront au pays d'ici peu et elle sera opérationnelle d'ici 2016. Cellle de Plaine-Sophie a pris du retard et le CEB va prendre une décision d'ici peu.

Le CEB fait de son mieux afin d'avoir de l'énergie renouvelable au pays. Le SSDG Net-Metering Scheme vient d'être lancé. Cela permettra à environ 2 000 petits consommateurs, en particulier les ménages, d'interconnecter leurs installations d'énergies renouvelables au réseau de distribution d'électricité sans encourir aucun frais pour le service de sauve-garde et de stockage de l'énergie. Le CEB a prévu d'intégrer au réseau électrique national un total de 5 MW d'électricité produite de manière décentralisée et à petite échelle à partir de sources

d'énergies renouvelables. L'objectif principal est de promouvoir l'utilisation d'une énergie propre et renouvelable. Les avantages du CEB 2015 SSDG

Net-Metering Scheme sont nombreux pour les consommateurs-producteurs. En effet, un client peut bénéficier de la capacité de stockage d'énergie du réseau du CEB sans encourir aucun frais. Ce ne sera ainsi pas nécessaire d'investir dans des systèmes de stockage de l'énergie par les batteries, qui sont généralement très coûteux. De plus, une partie (15%) de l'investissement initial pourra être récupérée à travers une réduction dans le paiement des impôts.

En outre, le CEB vient de lancer un Expression of Interest (EOI) pour un Consultancy Services pour la mise sur pied d'un Combined Cycle Gas Turbine Plant (CCGT), à Les Salines. Selon l'Integrated Electricity Plan 2013-2022 qui a été préparé par l'organisme, la demande en électricité va augmenter de 459MW en 2015 à 574MW en 2022. Avec sa politique de s'assurer qu'il n'ya aucune perturbation dans la fourniture d'électricité, le CEB veut mettre en place une 135-150 MW thermal power plant à Les Salines qui est de 17 hectares. Ce site est idéalement localisé car il se trouve près du port pour le processus de bunkering.

http://www.lematinal.com/news/local/10189-le-ceb-mise-sur-l-energie-renouvelable.html

lexpress.mu
online. ontime.

Rodrigues: les partenaires locaux formés à l'énergie renouvelable

5 Octobre 2015



L'énergie solaire, servant ici au séchage d'ourites, devrait avoir d'autres utilités à Rodrigues.

Rodrigues s'est fixée une ambitieuse vision. Elle projette d'être autonome à 100 % en énergie renouvelable d'ici 30 ans. C'est ce que laisse entendre Richard Payandee, commissaire de l'Environnement.

C'était lors du récent lancement d'un atelier de formation à l'intention de plusieurs acteurs locaux impliqués dans le développement durable. Tenue à l'hôtel Cotton Bay, cette formation a été dispensée par le Dr Dinesh Surroop, *Senior Lecturer* de la Faculty of Engineering de l'université de

Maurice. L'atelier avait pour thème *Energy Access, Security and Efficiency* in *Small Island Developing States.*
Selon Richard Payandee, cette formation est un outil indispensable pour faire de Rodrigues une île autonome en énergie renouvelable. *«Rodrigues, malgré sa petite taille, a la chance de pouvoir prendre de grandes initiatives. Le Rodriguais doit avoir le courage de s'impliquer dans le développement de l'île»*, encourage-t-il. Le commissaire de l'Environnement estime que beaucoup de Rodriguais ont un potentiel énorme qui est sous utilisé. *«Unissons nos compétences afin d'aller plus loin»,* souligne-t-il.

UN EXEMPLE AU MONDE

Si la volonté politique existe, Richard Payandee fait ressortir que le combat pour faire de Rodrigues une île écologique doit aussi être l'affaire de tous. *«S'il y a la volonté, les bailleurs de fonds suivront. Rodrigues doit servir d'exemple au reste du monde et être le premier pays à être 100 % autonome en énergie renouvelable»,* déclare-t-il, en souhaitant ardemment une production différente d'énergie propre.

Quant au Dr Dinesh Surroop, il soutient que les expériences et les connaissances doivent être partagées et mises au service de tout un chacun, afin d'offrir une meilleure qualité de vie aux citoyens de Rodrigues. *«Dans de nombreux pays, la demande en énergie ne peut plus être satisfaite. L'utilisation de l'énergie fossile n'est plus adaptée. Today we have to ensure a clean future for the planet»*, dit-il. Avant de rajouter que toutes les opportunités doivent être saisies afin de faire de Rodrigues une île durable. *«Nous avons eu plusieurs formations. C'est très important car c'est ce qui va renforcer nos capacités et mieux nous armer pour atteindre notre objectif»*, a conclu un participant.

http://www.lexpress.mu/article/269675/rodrigues-partenaires-locaux-formes-lenergie-renouvelable

Seychelles NATION

Mise en place effective de la fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien

09-October-2015



La nouvelle organisation des pêcheurs est née, aux Seychelles, de parents indianocéaniques – Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et La Réunion. Son siège est actuellement à la Réunion. Elle bénéficie du soutien financier de l'Europe (FED-FEDER) et du Conseil régional de la Réunion.

Pendant deux jours, du 6 au 8 octobre, au Savoy Seychelles Resort & Spa, les représentants des organisations professionnelles de pêche artisanale ont travaillé ardemment à la définition des statuts de la fédération.

Dominique Greboval, représentant du projet *SmartFish* de la Commission de l'océan Indien (COI), en appui technique, a rappelé que c'est une initiative qui dure depuis 2013. « Plusieurs associations ont exprimé le souhait de s'organiser et de travailler ensemble pour avoir plus de voix au niveau régional », a-t-il souligné.

Il a résumé, également, les cinq objectifs de la 'Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien' (FPAOI). A savoir, défendre les intérêts et représenter les pêcheurs artisans de l'océan Indien au niveau des instances nationales, internationales, gouvernementales et non-gouvernementales ; veiller à une participation accrue des pêcheurs à l'exploitation et la gestion des ressources halieutiques ; garantir aux pêcheurs des retombées économiques de l'exploitation des ressources marines continentales ; agir en faveur du maintien et du développement d'une pêche artisanale durable en océan Indien ; et renforcer les capacités

des organisations nationales membres. « Unis pour durer », tel est le slogan, qui a été choisi.

La 'Confédération Africaine des Organisations de Pêche Artisanale' et *Caribbean Network of Fisherfolk Organisations* étaient présents et ont partagé leur expérience dans ce processus de création de la fédération.

La FPAOI contribuera, avec l'établissement de ce nouveau cadre régional, à la participation des pêcheurs professionnels dans les processus décisionnels de ce secteur, pilier de l'économie en Indianoceanie.

D'ailleurs, Léon Razaka, représentant du secrétariat de la COI, corrobore ce fait et ajoute que 80% des pêcheurs dans le monde sont des pêcheurs artisanaux. Selon lui, c'est un levier pour le développement socio-économique de l'océan Indien.

En présence de Jean-René Enilorac, préfigurateur désigné du Comite régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de la Réunion avec Ludovic Courtois, secrétaire général du CRPMEM, du ministre de la pêche et de l'agriculture Seychelles, Wallace Cosgrow et du conseiller spécial Finley Racombo, les associations de pêcheurs artisans des cinq pays de la zone océan Indien, ont signé les statuts officiels de la nouvelle fédération.

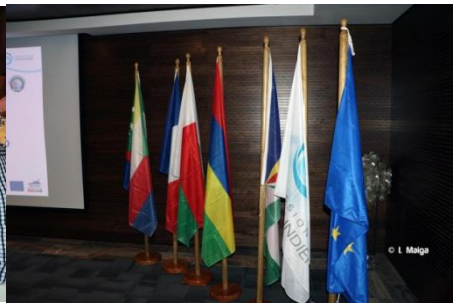
Léon Razaka a souhaité un bon vent et une bonne mer à la nouvelle fédération. « Faites raisonner la voix des pêcheurs dans l'océan Indien », a t-il conclu lors de son intervention.

http://www.nation.sc/article.html?id=247052



OCÉAN INDIEN : LES PÊCHEURS ARTISANS ENTAMENT LA CONSTRUCTION DE LEUR AVENIR COMMUN

6 octobre 2015

« Notre structuration dérange, car elle nous renforce. Soyons vigilent ». C'est par ces mots que M. Jean-Réné Enilorac, président désigné du comité de préfiguration, plante le décor à l'ouverture de la deuxième rencontre des organisations professionnelles de pêcheurs artisans des pays de la Commission de l'Océan Indien.
Après une première rencontre tenue les 17 et 18 mars 2014 à la réunion, des représentants d'organisations de pêcheurs artisans de l'Océan Indien tiennent du 6 au 8 octobre 2016 leur deuxième rencontre aux Seychelles.

Un deuxième rendez-vous, seize mois après le premier, qui devrait consacrer la mise en place d'une plateforme régionale des organisations professionnelles de pêcheurs artisans de l'Océan Indien.

« Nous n'avons plus à rougir face à nos cousins agriculteurs, nous n'avons plus à avoir peur face à nos concurrents industriels. L'émancipation des professionnels artisans est bien amorcée », déclare M. Jean-Réné Enilorac. Puis il ajoute : *« Ensemble, nous saurons relever les défis de durabilité. »*
L'idée de création d'une plateforme régionale suscite beaucoup d'enthousiasme au sein des représentants d'organisations professionnelles de pêcheurs artisans. Un comité de préfiguration composé de représentants des différents pays (Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores et Réunion), mis en place après la première rencontre, a effectué des visites de terrains et réfléchi sur des questions liées au fondement de la future plateforme régionale.

Différents schémas seront présentés aux délégués qui auront la lourde charge de décider de la forme juridique de la future structure, son mode de fonctionnement et de financement, son plan d'action, les partenariats à développer, etc. Ce sont donc en perspectives, trois jours travaux et débats intenses.

Inoussa Maïga

http://rejoprao.info/2015/10/06/ocean-indien-les-pecheurs-artisans-entament-la-construction-de-leur-avenir-commun/

Seychelles NATION

Foreign vessels suspected of illegal fishing arrive in Port Victoria

08-October-2015

The two foreign vessels suspected of illegal fishing and which were intercepted recently by the Seychelles Coast Guard arrived in Port Victoria yesterday morning.



The two vessels – Bordeur and Soa Vahihy – are suspected to have been involved in illegal fishing activities in the Seychelles exclusive economic zone (EEZ).

They were spotted by Seychelles Coast Guard (SCG) patrol ship Etoile late on Wednesday September 30 in the vicinity of the Cosmoledo atoll, some 561 nautical miles south-west of Mahé.

Etoile came across the two vessels while on a routine patrol around the outer Islands and immediately a coast guard boarding team was sent on board to carry out a search and question the crew members.

Seychelles Fishing Authority (SFA) inspectors and the police were dispatched to the location to conduct more detailed search and collect necessary evidence.

There are 15 Malagasies on board Bordeur and 14 on Soa Vahihy.

At around 10am yesterday the two vessels were escorted to Port Victoria. Major Jean Attala said the two fishing vessels have been handed over to the police and the SFA who will be conducting further investigation.

"For now the crew members on board the two boats will stay on their vessels until further proceedings and usually it is only the owner and captain of the ships who go to court. Therefore the length of time the crew members will be in Seychelles depends on whether there is a case and the length of time any legal process will take," Major Attala said.

According to the SFA monitoring control manager Roddy Allisop, no fish has been found so far except for a certain amount of sea cucumbers, but they are continuing their inspection of the vessels.

"We will be conducting in-depth investigation to know the species on board then we will bring the case to court where they will be charged. If the boats are detected to have been fishing illegally in the Seychelles EEZ, the owner will be fined and the vessels will only be released after payments have been made," he said.

Mr Allisop said the fine depends on the charge and this can go up to US $45,000.

He also pointed out that this is the third case of foreign vessels reported this year to have been fishing illegally in the Seychelles EEZ. The two earlier vessels apprehended were Iranian and Indian.

http://www.nation.sc/article.html?id=247038

Aires marines protégées : La pêche industrielle interdite dans trois sites pilotes

7 OCTOBRE 2015



Dans cette Aire marine protégée d'Ankarea, la pêche aux concombres de mer est interdite. (Photo : www.fpa2.com)

Dans les sites d'Ankarea et d'Ankivonjy, l'effort développé par la pêche artisanale et la pêche sportive est gelé.

De nouvelles mesures de gestion de pêche ont été adoptées par le ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche en collaboration avec Wildlife Conservation Society (WCS) au niveau des Aires Marines Protégées (AMP). Il s'agit de l'octroi d'un droit d'accès prioritaires aux pêcheurs locaux pour l'exploitation de ressources halieutiques adjacentes à leur village et de la surveillance communautaire des aires concernées au niveau de quatre sites pilotes, à savoir les trois AMP nouvellement créées d'Ankarea et d'Ankivonjy, dans la région de DIANA et de Soriake à Atsimo-Andrefana, ainsi que la Baie d'Antongil dans la région d'Analanjirofo. *« Dans ces trois premiers sites pilotes, la pêche industrielle est interdite. Les efforts de pêche sont également gelés. Les communautés villageoises qui sont responsabilisées à effectuer la surveillance de ces aires marines protégées, signalent rapidement le Centre de Surveillance de Pêche en cas de détection des infractions »*, a expliqué Rasamoël Jean Jacques, le Secrétaire général du ministère de la Pêche lors d'une conférence de presse hier à Ampandrianomby.

Droit d'accès. Dans la Baie d'Antongil, seuls deux chalutiers sont autorisés à la pêche aux crevettes avec une licence pour la pêche aux petits pélagiques. Par contre, la pêche aux requins est interdite tandis que

seules huit embarcations peuvent y entrer pour la pêche artisanale. Dans les sites d'Ankarea et d'Ankivonjy, l'effort développé par la pêche artisanale et la pêche sportive est gelé. Ce sont notamment des touristes étrangers qui pratiquent la pêche sportive. Ils capturent plus que les pêcheurs traditionnels. Ils les vendent ensuite alors qu'ils n'ont pas de licence, a-t-on exposé. En outre, le nombre de pêcheurs migrants entrant dans les Aires marines protégées est également limité. D'où, la mise en place d'un droit d'accès par les communautés locales. Les pêcheurs traditionnels locaux doivent ensuite se regrouper pour assurer la gestion communautaire de ces sites. Le ministère de tutelle prévoit entre temps de délivrer des cartes professionnelles aux pêcheurs traditionnels.

Vulnérable. Notons que ces quatre AMP sont reconnues mondialement pour leur biodiversité exceptionnelle et leurs ressources halieutiques d'excellente qualité. Mais c'est menacé en raison de pratique de pêche non durable. *« A part la préservation de la biodiversité marine, ces quatre sites ont été choisis pour la mise en œuvre de ce plan d'aménagement compte tenu des impacts socio-économiques de leur exploitation. Ce sont également des zones très vulnérables au changement climatique »*, a fait savoir Alison, le directeur du programme WCS.

Navalona R.

http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2015/10/07/aires-marines-protegees-la-peche-industrielle-interdite-dans-trois-sites-pilotes/

L'express jeudi 8 Oct 15

laSentinelle

Page réalisée par **Carine TOURETTE**
Photos : **Dev RAMKHELAWON**

SOUILLAC-LE MORNE

La pêche à l'ourite bientôt rouverte

Après près de deux mois de fermeture, la pêche à l'ourite sera à nouveau autorisée dans la région allant de Souillac au Morne. Cette réouverture est synonyme d'événement.

CE sera bientôt la fin de l'attente. En effet, le mois d'octobre marque la réouverture de la pêche à l'ourite. Après près de huit semaines de trêve, ce fruit de mer avait presque disparu des étals de la région.

Entre attentes positives et appréhensions, la réouverture de la pêche représente un moment fort pour un grand nombre de villageois. Si certains pensent aux grosses prises qu'ils vont faire, d'autres salivent déjà à l'idée de plats à base d'ourites qu'ils concocteront bientôt.

L'annonce de la fermeture avait provoqué des remous au sein de la communauté des pêcheurs de la région, certains refusant même de participer à l'initiative. Le travail de terrain effectué par la Commission de l'océan Indien a permis de diffuser l'idée et de gagner l'adhésion des pêcheurs. Désormais, ce sont eux qui surveillent le lagon et sensibilisent les gens.

Les pêcheurs n'ont néanmoins pas été les seuls acteurs de cette initiative volontaire. D'autres partenaires ont aussi œuvré en faveur de l'ourite, à l'instar de certains *bayans* qui déploraient, depuis quelques années déjà, qu'ils recevaient des prises de plus en plus petites.



Tout comme Madeo Tateea, plusieurs «bayans» du Sud se sont rabattus sur le poisson en attendant le retour de l'ourite.

«*C'est une bonne idée*», confie Madeo Tateea. Ce *bayan* du Morne, qui a 15 ans de métier au compteur, a soutenu l'initiative depuis le début. Il confie que cela a été une grande première pour lui. «*15 banané mo fer sa travay la. Zamé inn bizin aret tann zourit parski tipti ou gro, toultan peser ti pé amenn li*», explique-t-il.

Depuis août, quand son étal est sans pieuvres, il s'approvisionne auprès des pêcheurs d'autres régions où la pêche à l'ourite est autorisée. Madeo Tateea se rend alors à La Gaulette, Case-Noyale, Rivière-Noire et même à Mahébourg. Cependant, ces villages ont aussi leurs propres clientèles et il y avait des fois où le *bayan* du Morne revenait bredouille.

SACRIFICES ET RÉSULTATS

Madeo Tateea espère que ces sacrifices vaudront le coup. En effet, si certains ont accepté de s'abstenir d'ourites pendant deux mois, c'est pour en avoir plus en octobre.

S'il y a un plat qui devrait être en vedette à la réouverture c'est bien le vindaye d'ourite. «*Zourit pu bizin gro pou fer vindaye. Tant ki li gro, li bon*», soutient Madeo Tateea, qui s'y connaît. Les clients choisissent souvent la taille des pieuvres en fonction des plats qu'ils veulent préparer. L'ourite a tendance à rétrécir à la cuisson, donc s'il est suffisamment gros, il ne «fondra» pas à la cuisson.

«*Si so lapat assé gro, ler linn kwi linn ramassé ek li vinn enn grosser zis pou manzé*», précise Melody Ramdarny, pêcheuse. Elle indique que les ourites moyens sont parfaits pour une daube ou un curry; alors que les petits, à la chair plus tendre, sont excellents pour une salade. Elle cite encore quelques plats typiques : l'ourite fricassé avec de la papaye ou alors avec de la cannelle, du girofle et du piment.

Au-delà de l'aspect culinaire, c'est surtout l'heure de vérité pour les pêcheurs de la région entre Souillac et Le Morne : leurs efforts porteront-ils leurs fruits? Le lagon livrera son verdict dans les jours à venir.

*IMAZPRESS
l'image au service de l'info

La pêche thonière industrielle : La Réunion marginalisée

8/10/15



Greenpeace a raison de dénoncer la diminution accélérée des poissons dans l'océan Indien. C'est vrai en particulier pour les pélagiques (dont les thons), objets de la pêche industrielle. Les méthodes modernes de pêche, efficaces mais destructrices, provoquent l'épuisement des stocks. La survie de millions de personnes qui subsistent de la pêche aux Maldives, à Madagascar, en Afrique australe et orientale, aux Comores ou aux Seychelles est menacée. Notre pêche côtière palangrière en souffre.

Les ressources sont gérées par la Commission Thonière de l'océan Indien où siègent majoritairement des Etats non-riverains qui effectuent 97% des captures. Il est impératif que les pays de l'océan Indien se réapproprient et maîtrisent leurs ressources halieutiques. Qu'ils les gèrent de façon durable. Qu'ils utilisent les redevances payées par les navires étrangers pour créer des pêcheries nationales. La Réunion avait mis beaucoup d'espoir dans la pêche thonière industrielle. Elle a créé pour cela une darse de pêche, une cale sèche et des entrepôts frigorifiques. Des navires formosans y débarquaient leurs cargaisons. Des entreprises réunionnaises y ont investi, avec l'aide des pouvoirs Mais notre île est marginalisée par une gouvernance inappropriée et par un capitalisme apatride. Nous devons agir pour que l'Union européenne adapte la politique de la pêche à nos spécificités de région ultrapériphérique. Nous pouvons aussi

regretter que les armements français dans l'océan Indien ne jouent pas le jeu du développement de La Réunion. Le principal armement réunionnais a été rattaché à une holding financière située à Singapour et a transféré son pôle thonier (flotte, maintenance et unités de transformation) à Maurice. Même les navires immatriculés à Mayotte ou à La Réunion débarquent leurs prises à Maurice ou aux Seychelles. La plus-value nous échappe ainsi que les emplois, les bateaux ayant majoritairement recours à une main d'œuvre étrangère sous payée comme la réglementation les y autorise.

La pêche thonière industrielle créerait des richesses si les navires qui opèrent dans notre Zone Economique Exclusive déchargeaient au moins une partie de leurs prises au Port. Elle pourrait créer des emplois si les armements français se comportaient en entreprises citoyennes en embauchant autant que faire se peut des compatriotes. A l'heure de l'économie bleue, La Réunion, île tropicale, gagnerait à se doter d'une stratégie dans le domaine maritime et à se donner les moyens de la mettre en œuvre avant qu'il ne soit trop tard.

http://ipreunion.com/courrier-des-lecteurs/reportage/2015/10/08/courrier-des-lecteurs-la-peche-thoniere-industrielle-la-reunion-marginalisee,33578.html

lexpress.mu
online. ontime.

Remous sur la pêche à la senne: le commissaire Richard Payandee riposte

5 Octobre 2015



Lors d'un point de presse le 2 octobre, le commissaire Payandee a fait la démonstration que les poissons pêchés ont des œufs dans le ventre. Pour lui, il ne faut pas étendre la saison de la pêche à la senne.

Ses adversaires, dit-il, ont préféré utiliser ce dossier comme un outil politique pour *«me dénigrer».* C'est ce que déplore le commissaire de la pêche Richard Payandee, après les remous suscités lorsqu'il a pris position pour ne pas **s'aligner sur la position de Maurice** quant à la fermeture de la pêche à la senne.

En fait, Maurice a décidé d'étendre cette période mais le commissaire Payandee était d'avis que, pour Rodrigues, une telle décision n'était pas bénéfique. Ce qui a entraîné un certain cafouillage le 30 septembre dernier lorsque, finalement, il a accepté d'étendre la période jusqu'au 10 octobre. Lors d'un point de presse le 2 octobre, il a fait ressortir que la fermeture de la pêche permet aux poissons de se reproduire. «*Beaucoup de personnes ne se rendent pas encore compte des effets du changement climatique. Akoz sanzman klimatik, li posib ki dat ki bann poison an zef finn sanze e ki li pa parey avek Moris*», a-t-il fait valoir.

Le commissaire a même fait la démonstration avec deux poissons pêchés le jour pour prouver son point. Le ventre de ces poissons étaient en fait remplis d'œufs.

Pour Richard Payandee, il est «dommage» que le ministre de tutelle n'ait pas jugé approprié de consulter Rodrigues avant de prendre une telle décision. D'autant plus que l'île est autonome dans le secteur de la pêche. «*Nous n'avons pas eu l'occasion d'exprimer notre opinion sur la question mais ce sera chose faite dans un proche avenir lors d'une de mes mission à Maurice, afin que cela ne se répète pas l'année prochaine*», a cependant précisé le commissaire de la pêche.

Lui, reste convaincu que la décision de ne pas étendre la pêche à la senne aurait été bénéfique pour les pêcheurs car ils auraient eu une plus belle prise lors de la prochaine saison.

«*Mo ti panse ki bann politisien dan lopozision pou soutenir moi me zot inn prefer servi sa kouma enn zouti politik pou denigre moi*», déplore-t-il. Avant de rajouter que son seul objectif derrière cette décision était de protéger l'environnement et qu'il n'a aucune raison de faire des excuses aux pêcheurs, comme le clament les politiciens de l'opposition.

Pour le commissaire de la pêche, il faut revoir cette politique de fermeture de la pêche dans le dialogue. A aucun moment, précise-t-il, il a voulu créer un conflit entre les gouvernements régional et central. Et «*je suis fier d'avoir pris cette décision car aujourd'hui le débat est lancé*»

http://www.lexpress.mu/article/269702/remous-sur-peche-senne-commissaire-richard-payandee-riposte



PAGE 8 • l'express du vendredi 9 octobre 2015 • www.lexpress.mu

Tribune

Ending Rogue Fishing

At a time when we are talking about the Blue Economy, an interesting focus is the way the fishing industry is faced with a common enemy worldwide: rogue fishing. This article written by three experts in this area gives their views on how to end this plague.

Seafood is by far the most highly traded commodity globally, feeding billions of people worldwide. Unfortunately, however, the industry is plagued by illegal, unreported, and unregulated fishing, which undermines conservation efforts and handicaps honest fishers and businesses that follow the rules. It is high time to address the problem.

Rogue fishing accounts for up to one-fifth of all ocean fish caught globally. And while there have been encouraging signs of reform in some countries' industrial-scale fisheries, the problem remains widespread, discouraging others from following suit and impeding the reform of small-scale fisheries that supply food and livelihoods for millions of families.

Rules do exist, but they need to be clearer and more specific, effectively enforced, and implemented across national borders. If not, unscrupulous operators will continue to take advantage of the lack of regulation and monitoring, with huge implications for those who depend on coastal fisheries for their sustenance and livelihoods.

A recent study found that 20-32% of seafood imported into the United States was likely from illegal, unreported, and unregulated sources. This alone accounts for 4-16% of the value of the total illegal fish catch worldwide, which has an estimated value of $15-23 billion a year.

Collaboration among the US, the European Union, and Japan has the potential to underpin great strides in addressing the problem. The US imports more than 90% of its seafood. Japan is the second-largest seafood importer after the US. And the EU is the world's largest single market for seafood products, importing about 60% of the fish it consumes. The potential power of these three markets' joint action is immense.

Some 20-32% of seafood imported into the United States came from illegal, unreported, and unregulated sources.

In late 2011, the EU and the US agreed to collaborate to combat illicit fishing. A little less than a year later, the EU and Japan agreed to prevent imports of illegally caught seafood, share information, and work together at regional fisheries-management organizations. They all agreed to encourage other countries to ratify and implement the Port State Measures Agreement (PSMA), which will make it harder for dishonest fishing operations to operate.

Illicit fishing operations rely on a range of tactics and loopholes in international law to get their products to market. Ports known for lax enforcement or limited inspection capacity are a prime pathway for unethical fishermen and companies to move their catch from ship to shelf.

Adopted in 2009 by the UN Food and Agriculture Organization, the PSMA requires parties to implement stricter controls on foreign-flagged fishing vessels. To date, 13 countries have ratified the agreement; another 12 must do so for it to enter into force and be globally effective.

VARIETY OF APPROACHES

Encouragingly, rogue fishing is no longer viewed as an orphan policy issue in some countries. In March, the US Presidential Task Force on Illegal, Unreported, and Unregulated Fishing and Seafood Fraud released an "all of government" action plan. The fact that the issue made it to the desk of the US president underscores the need for governments to mobilize their resources and collaborate internationally.

A variety of approaches is called for. The EU's regulations are perhaps the strongest suite of measures to stop illicitly caught fish from entering the market. Early implementation shows great promise. European regulators have already introduced sophisticated monitoring and surveillance programs, blocked market access to countries with a record of illegal fishing, penalized European rogue operators, and helped support "yellow or red carded" countries reform their fisheries laws.

The EU, Japan, and the US would be even more effective if they aligned their policies to prevent criminals from accessing their markets and enabled legitimate operators to benefit from a "supercharged" level of access. Working together could enable the use of affordable, sophisticated technology for seafood traceability – data and intelligence gathering that helps pinpoint exactly where seafood comes from, and when and by whom it was caught. Such efforts – for example, the electronic documentation scheme for the Atlantic bluefin tuna catch– represent one of the most effective tools to eliminate illicit fishing.

Eliminating rogue fishing will help replenish marine life and secure food and livelihoods for billions of people. This must be accompanied by increased efforts, from the Arctic to the Antarctic, to protect key species affected by fishing practices and establish fully protected marine reserves or "regeneration zones" to help restock and restore habitats. Countries must also enact and implement laws ending overfishing within domestic and international waters.

Illegal, unreported, and unregulated fishing is a problem that can be solved through leadership, action, and international cooperation. We are pleased to see Chile – which is hosting this year's Our Ocean Conference – demonstrate leadership and commitment to action by ratifying the PSMA and standing up to illicit fishing operations. We remain optimistic that others will continue to take the steps needed to end the scourge of rogue fishing and work together to regenerate ocean life globally.

DomTom News

Une fédération pour les pêcheurs artisans de l'océan Indien

http://www.domtomnews.com/Une-federation-pour-les-pecheurs.html#.VheJA_ntmko

clicanoo.re
Le Journal de l'île de la Réunion

Une fédération pour les pêcheurs artisans de l'océan Indien

- 9 octobre 2015

Pêche. Depuis hier, les pêcheurs artisans des îles de l'océan Indien sont officiellement regroupés au sein d'une fédération qui a pour but, entre autres, de permettre une participation efficace et informée des professionnels aux processus décisionnels affectant la gestion des pêches

dans le Sud-ouest de l'océan Indien. Cette nouvelle fédération a bénéficié de l'appui du programme SmartFish de la Commission de l'océan Indien financé par l'Union européenne. Dans nos îles de l'océan Indien, la pêche représente près de 130 000 emplois directs, essentiellement dans le secteur artisanal.

http://www.clicanoo.re/494408-une-federation-pour-les-pecheurs-artisans-de-l-ocean-indien.html

Nouvelles-aujourdhui

Une fédération pour les pêcheurs artisans de l'océan Indien

http://nouvelles-aujourdhui.com/une-federation-pour-les-pecheurs-artisans-de-locean-indien/

Biodiversité

Symposium sur la biodiversité : La biodiversité au service du développement

7 OCTOBRE 2015

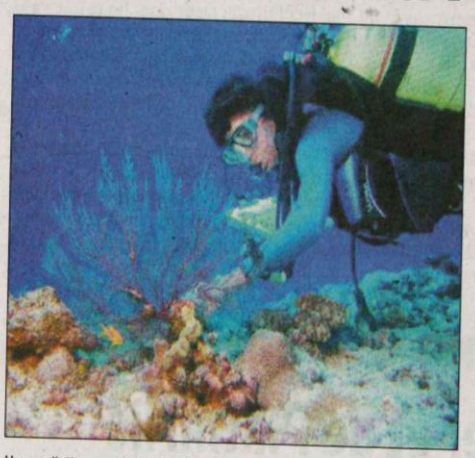
C'est un grand événement pour Madagascar. Alors que le pays a déposé sa candidature pour accueillir la 22e réunion du Global Biodiversity Information Facility en 2014 lors d'une réunion en Inde, la décision a été prise, Madagascar est le pays hôte de cet événement. La réunion se divise en 2 parties : une première du 3 au 06 octobre, qui a vu la réunion entre les personnes qui travaillent sur les données sur l'environnement, et la réunion des participants, qui se fera du 8 au 11 octobre. Ainsi, dans le cadre de cette réunion se tient le symposium sur la biodiversité de Madagascar, au CCI Ivato ce jour. 53 pays y participent, pour un partage sur la recherche et l'environnement, ainsi que sur la biodiversité, la faune, la flore et l'écosystème. Cette année, le thème sera accès sur « La biodiversité au service du développement », Madagascar étant un hot spot de la biodiversité mondiale. Conférences, présentations orales et affiches seront au programme de cette journée

http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2015/10/07/symposium-sur-la-biodiversite-la-biodiversite-au-service-du-developpement/

La préservation du récif corallien

L'Institut français de Maurice accueille Pascale Chabanet pour une conférence sur le thème de "La préservation du récif corallien" le jeudi 15 octobre à 18 hrs. Le but est de connaître et comprendre pour préserver, informer et éduquer pour modifier les comportements...

Pascale Chabanet est la directrice de recherche de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) La Réunion. L'IRD est un organisme français de recherche, original et unique dans le paysage européen de la recherche pour le développement.



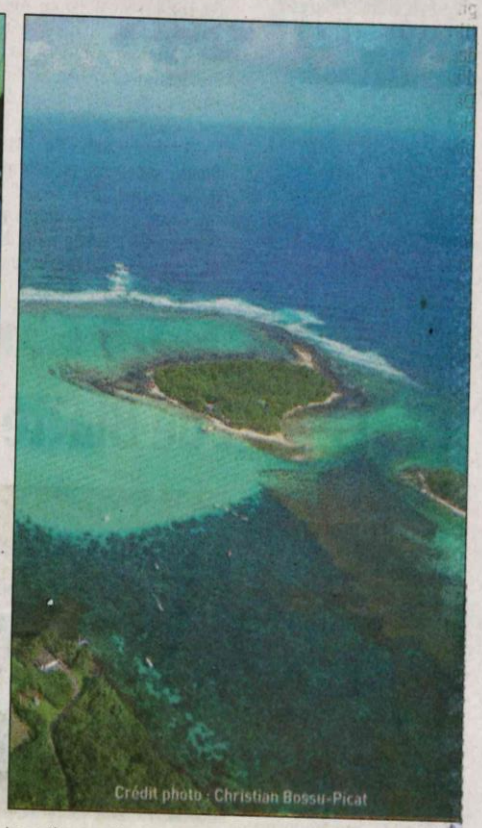
Une mallette appelée MARECO a été développée en vue de sensibiliser le public aux enjeux de la protection des récifs coralliens.

Une équipe de chercheurs de cet Institut de recherche a développé un outil pédagogique (une mallette appelée MARECO) en vue de sensibiliser le jeune public aux enjeux de la protection des récifs coralliens.

La mallette pédagogique MARECO, "Le récif corallien entre nos mains", a été développée dans le cadre d'un programme de recherche visant la dissémination des résultats de la recherche menée sur les récifs coralliens. Cet outil est le support d'un programme de recherche à l'échelle de l'océan Indien (RESOI) ayant pour objectif d'analyser la perception qu'ont les enfants du milieu marin.

Dans le prolongement des événements qu'il a organisés autour de la question du changement climatique, l'Institut français de Maurice (IFM) souhaite promouvoir cette démarche, tout à fait exemplaire, qui fait le pont entre Science (le travail des chercheurs) et Education (à l'Environnement).

En effet, MARECO est un outil qui relie science, éducation à l'environnement et coopération régionale. Ainsi, la mallette pédagogique MARECO a été développée dans le cadre d'un programme de recherche visant la dissémination des résultats de la recherche menée sur les récifs coralliens. Cet outil est le support d'un programme de recherche à l'échelle de l'océan Indien (RESOI) ayant pour objectif d'analyser la perception qu'ont les enfants du milieu marin. Durant la conférence, Pascale Chabanet présentera la mallette ainsi que le programme de recherche associé.



La conférence se tiendra le jeudi 15 octobre à 18 hrs.

L'entrée est libre et gratuite.

COMORES

La COI renforce la surveillance des coraux

« Observer pour mieux connaître et protéger ». La devise des volontaires Reef Check résume bien leur raison d'être. Une douzaine de techniciens comoriens s'initient actuellement au protocole Reef Check, à Anjouan et dans les Grandes Comores, dans le cadre d'une formation organisée par le projet Biodiversité de la Commission de l'océan Indien (projet COI-Biodiversité) financé par l'Union européenne.

Le protocole Reef Check est une méthode simple et standardisée qui permet d'effectuer le suivi de l'état de santé des récifs coralliens, en complémentarité avec l'approche scientifique du Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN). Dispensée par l'Agence pour la recherche et la valorisation marines (ARVAM) de La Réunion, représentant régional Reef Check, la formation a débuté le 17 septembre et prend fin demain 30 septembre. C'est donc presque l'heure du bilan.

Développé par l'écologiste marin Dr Gregor Hodgson en 1996, Reef Check est un programme accessible car il nécessite un minimum de connaissances scientifiques et naturalistes et peut être pratiqué dans les lagons peu profonds.

Des volontaires bénévoles

Selon une procédure standardisée sur le plan international, Reef Check consiste à observer de manière régulière l'évolution de l'état de santé de récifs sentinelles. Ces observations sont réalisées par des bénévoles sous l'encadrement de scientifiques du milieu marin.

Il s'agit pour les volontaires d'explorer, en compagnie d'un scientifique, les zones récifales, en apnée ou en piongée, sur une distance de 100 mètres. Reef Check possède une fondation basée aux Etats-Unis. Cet organisme non gouvernemental se consacre à la conservation des récifs coralliens tropicaux et des récifs rocheux californiens. Elle collecte des données grâce à une équipe de volontaires issus de 80 pays.

Le réseau récif des Comores fait partie intégrante du réseau récifs coralliens de la COI créé à Nosy Be, Madagascar, en octobre 1997. Ce réseau a pour objectif de contribuer à la gestion durable de la biodiversité marine et côtière de la région, notamment à travers la conservation des récifs coralliens et de ses écosystèmes.

Ce réseau régional de la COI s'intègre dans la « Regional Coral Reef Task Force », établie en 2011 par la Convention de Nairobi, qui regroupe également le réseau des pays de l'Afrique de l'Est (Tanzanie, Kenya, Mozambique, Somalie et Afrique du Sud). La « Regional Coral Reef Task Force » constitue une plate-forme d'échanges et de capitalisation des expériences en vue du renforcement des capacités de ses membres.

De plus, elle permet de mettre en œuvre des projets conjoints innovants pour une gestion plus efficace et harmonisée des récifs coralliens dans tout le bassin occidental de l'océan Indien.

Une valeur économique de 7 milliards de dollars

Les récifs coralliens jouent un rôle fondamental dans la protection des littoraux, notamment contre les effets du changement climatique. Ils participent également à l'attrait touristique des îles tropicales. Ce faisant, la valeur économique des récifs du sud-ouest de l'océan Indien est estimée à quelque 7 milliards de dollars (tourisme, pêche, alimentation, atténuation des effets du changement climatique...). Au niveau écologique, les récifs sont caractérisés par une riche biodiversité renfermant environ 25 % des espèces marines connues.

Le bassin occidental de l'océan Indien concentre à lui seul 15 % des récifs mondiaux.



Reef Check consiste à observer de manière régulière l'évolution de l'état de santé de récifs sentinelles. Ces observations sont réalisées par des bénévoles sous l'encadrement de scientifiques du milieu marin. (Photo Arvam)

Il reste que le réchauffement climatique constitue une menace qui pèse fortement sur les récifs. Les dégâts sont énormes et en constante évolution : blanchiment des coraux, acidification des océans et bien sûr destruction progressive de la biodiversité marine.

La surpêche, la pollution, le développement de l'aquaculture, le développement côtier et les activités touristiques excessives à proximité des récifs sont également responsables de la détérioration des écosystèmes récifaux. Sur les 110 pays dans lesquels se trouvent les récifs, 30 % sont aujourd'hui très dégradés, notamment dans l'océan Indien, et 30 % de plus seront menacés d'ici 2020.

Au final, la santé des coraux est un enjeu écologique et économique d'importance.



Le bassin occidental de l'océan Indien concentre à lui seul 15 % des récifs mondiaux. (Photo D.R.)

Au secours de la biodiversité marine et côtière

En août dernier, un appel à propositions était lancé pour le compte de la COI concernant la gestion de la biodiversité marine et côtière spécifique aux îles et Etats côtiers de la région AOA-OI (Afrique orientale et australe - océan Indien). Le contexte de ce programme s'inscrivant dans le 10e Fonds européen de développement est alarmant. La biodiversité est sensiblement moins riche et les espèces endémiques moins nombreuses que par le passé.

Les écosystèmes jouaient un rôle très important dans la vie quotidienne des populations locales et pour le développement économique en général. Cependant, beaucoup de ces écosystèmes sont aujourd'hui dégradés en raison notamment de la pression humaine, notamment à cause des activités économiques.

Destruction des habitats, surexploitation des ressources naturelles et notamment des ressources en eau, pollutions, dégradation des sols et introduction (souvent par inadvertance) d'espèces exotiques envahissantes, le tableau est peu reluisant.

Améliorer les moyens de conservation

Et les effets très sévères et de plus en plus fréquents dus aux changements climatiques prennent la forme d'érosion des côtes, de tempêtes, de sécheresse. Les incendies de forêts, les infiltrations d'eau de mer dans les nappes phréatiques ne faisant qu'aggraver la situation. Les effets néfastes sur les écosystèmes et la perte d'habitats vitaux qui s'ensuit n'ont malheureusement pas été réduits en l'absence de politique harmonisée en la matière.

Les différentes consultations réalisées auprès des parties prenantes ont montré que les capacités sont très faibles dans la région en matière d'utilisable durable de la biodiversité.

L'objectif du programme de « Gestion de la biodiversité marine et côtière, spécifique aux îles et aux états côtiers de la région AOA-OI » est de développer sur la base des outils existants de nouveaux outils appropriés permettant d'améliorer les moyens de conservation et d'utilisation des ressources de la biodiversité marine, côtière et spécifiques aux îles, tant au niveau régional, national que communautaire.

Le programme vise ainsi à renforcer les politiques et les initiatives, qui promeuvent le développement durable et la réduction de la pauvreté dans le cadre d'un renforcement des capacités institutionnelles nationales et régionales en matière de gestion durable des ressources de la biodiversité, et en adéquation avec les priorités fixées dans les politiques et les stratégies régionales existantes ou futures.



Le programme vise à renforcer les politiques et les initiatives qui promeuvent le développement durable et la réduction de la pauvreté comme ici, au Mozambique. (Photo Julie Bossart)

Tourisme

LE MATINAL, PORT-LOUIS, **JEUDI 8** OCTOBRE 2015

LM ECONOMIE
www.lematinal.com

L'Indice MERI augmente de 0,1 % en septembre

Selon la Banque de Maurice, l'indice Mauritius Exchange Rate Index (MERI) a accusé une hausse de 0,1% en septembre. La valeur de l'indice est passée de 102,739 points en août, à 102,832 points en septembre. Une baisse de la valeur de l'indice correspond à une appréciation de la valeur de la roupie vis-à-vis les autres devises, utilisées dans les relations commerciales avec l'extérieur.

7

Hausse de 13,3% des arrivées touristiques en septembre

84 456 visiteurs ont séjourné à Maurice en septembre 2015, selon Statistics Mauritius. Ce chiffre a été publié dans le Monthly Tourist Arrival de septembre. Le mois de septembre 2015 a été mieux que septembre 2014, avec 74 516 arrivées comptabilisées. Statistics Mauritius note ainsi une hausse de 13,3% des arrivées en septembre.

"En septembre dernier, il y a eu 84 456 visiteurs, en comparaison à 74 500 en septembre 2014, soit une hausse de 13,3%", note un communiqué du ministère du tourisme.

Selon le même communiqué, les principaux marchés continuent d'afficher leur bonne santé à l'instar de la Chine avec une hausse de 53,5% et l'Inde qui progresse de 24,8%, en septembre. "L'Europe, l'Allemagne (+13,2%), le Royaume-Uni (+6,4%) et la France (+3,1%), nos principaux marchés, progressent également et dans la région le marché sud-africain augmente quant à lui de 8,4%", a précisé le même communiqué.

De surcroit, le cumul des arrivées touristiques entre janvier et septembre de 2015 affiche une progression de 10,8% par rapport à la période équivalente en 2014.

En effet, par rapport aux arrivées touristiques enregistrées entre janvier et septembre 2015, "Maurice a accueilli 78 000 touristes de plus qu'en 2014".

803 629 touristes ont séjourné dans l'île de janvier à septembre de cette année, comparé à 725 623 visiteurs durant la même période l'année dernière, ce qui représente une hausse conséquente de 10,8%.



Le ministre du Tourisme Xavier-Luc Duval.

Xavier Luc Duval, Premier ministre adjoint et ministre du Tourisme, note que la stratégie pour contrer la basse saison touristique porte ses fruits : "Nous avons terminé la saison hivernale mauricienne en très bonne forme, en éliminant presque totalement la basse saison, avec des actions prises au niveau national et au niveau du secteur privé.

Notre nouvelle stratégie touristique est bien en place avec notamment la customer-centric approach comme élément central.

Plusieurs hôtels ont été rénovés, des compagnies aériennes comme Lufthansa ou encore Turkish Airlines ont confirmé leurs dessertes et Costa Croisières a renouvelé sa confiance dans l'île Maurice.

Nous sommes donc très optimistes pour la saison d'été car les advance bookings sont bons. Je félicite toutes les personnes concernées pour leurs efforts et surtout les employés de l'industrie touristique."



Maurice a accueilli 84 456 visiteurs en septembre 2015.

"Les arrivées touristiques de janvier à septembre de 2015 ont progressé de 10,8% par rapport à la période équivalente en 2014."

LA BOURSE

MERCREDI 7 OCTOBRE 201

LE MARCHE OFFICIEL	Opening Price (Rs)	Closing Price (Rs)	Volume Traded	P/E Ratio	Div. Yield %	Net Asset Value(Rs)
BANKS & INSURANCE						
Bramer Banking	4.30	Suspended		-	-	-
CIM Financial Services Ltd	8.20	8.16	80,785	9.17	3.19	5.90
MCB Group Limited	209.00	208.75	359,907	8.66	3.83	151.00
Mauritian Eagle Ins.Co.Ltd	99.00	99.00		120.73	1.11	69.19
Mauritius Union	67.00	67.00		20.36	3.31	47.76
SBM Holdings Ltd	0.84	0.84	41,833,100	6.86	5.36	0.80
Swan General Ltd	483.00	483.00	90	15.83	2.59	235.91
COMMERCE						
CMP Ltée	14.70	14.70		-	3.40	34.33
ENL Commercial Ltd	20.50	20.45	180	-	4.40	25.02
Harel Mallac Ltd	99.00	99.00		11.38	2.53	156.93
Innodis Ltd	46.50	45.75	3,500	14.39	4.04	48.32
Ireland Blyth Ltd	114.75	111.25	910	15.49	2.25	78.92
Vivo Energy Mauritius Ltd	118.25	116.00	1,710	22.05	1.90	17.34
INDUSTRY						
Gamma Civic Ltd	26.15	26.15		58.11	9.56	20.52
Go Life international PCC	0.03	0.03		-	-	0.00
Phoenix Beverages Ltd	400.00	400.00	3080	20.49	2.25	194.79
MCFI Ltd	21.00	21.00		15.67	4.29	34.54
Mauritius Oil Refineries Ltd	27.50	27.00	4978	18.88	4.81	11.66
Plastic Industry (Mtius) Ltd	67.00	67.00		9.31	6.34	52.20
United Basalt Products Ltd	78.25	78.25	1,753	30.57	3.51	102.72
INVESTMENT						
Atlantic Leaf Properties Ltd	1.10	1.10		55.00	-	1.08
Attao Ltd	34.50	34.50	173258	15.90	2.32	53.36
Belle Mare Holding Ltd	28.00	28.00		12.28	2.86	40.51
Caudan Development Ltd	1.30	1.28	10000	984.62	-	3.57
CIEL Limited	6.78	6.78	1,429,402	9.69	2.36	8.66
Fincorp Investment Ltd	19.05	19.05		29.31	3.15	36.17
MDIT	5.08	5.08	58,719	19.54	6.30	4.08
National Inv. Trust Ltd	42.80	42.80	96	47.03	3.50	71.60
Promotion and Dev. Ltd	97.00	97.00	13,836	62.18	2.58	197.50
P. O. L. I. C. Y. Ltd	6.92	6.92	28,500	12.81	5.78	5.69
ROFE Company Ltd	2.17	2.17		195.50	2.04	1.50
Rogers & Co. Ltd	29.00	28.95	648	15.50	2.90	37.00
ENL Land Ltd	48.00	47.50	26,806	21.49	2.78	96.69
ENL Land Ltd (Preference Shares)	40.00	40.00		-	7.00	-
Terra Mauricia Ltd	29.50	29.40	1,080	21.15	2.72	72.52
United Docks Ltd	74.25	76.00	324	14.79	\	187.54
LEISURE AND HOTELS						
Automatic Systems Ltd	46.00	46.00		11.19	5.43	13.32
Lottotech Ltd	3.72	3.68	3,000	7.51	13.32	0.46
New Mfad Hotels Ltd (Preference Shares)	17.65	17.90	194,480	18.91	1.86	27.39
New Mauritius Hotels Ltd	11.00	11.00		-	-	-
Lux Island Resorts Ltd	62.25	62.00	31,000	21.09	1.61	42.22
Sun Resorts Ltd	57.25	57.25	100	9.58	-	63.42
PROPERTY DEVELOPMENT						
BlueLife Limited	4.26	4.26	64,627	-	-	7.74
SUGAR						
Omnicane Ltd	69.00	69.00	72772	21.56	3.62	133.58
TRANSPORT						
Air Mauritius Ltd	19.20	19.20	19,800	-	-	16.48
FOREIGN						
Dale Capital Group Ltd	2.80	2.80		70	-	0.61
FUNDS / GBL COMPANIES						
Delta Int. Property Holdings Ltd	1.75	1.75		448.718	6.446	1.699
Green Flash Properties Ltd	0.08	0.08		-	-	-
New Frontier Properties Ltd	1.20	1.2		-	-	0.600
SACPEI Ltd	5.50	5.50		22.92	3.64	5.14
EXCHANGE TRADED FUND(ETF)						
eRAFI TM Securities	147.1	147.1		-	-	-
NewGold	381.2	381.2		-	-	-
NewPlat	434.25	434.25		-	-	-

Seychelles NATION

UNODC commends students following maritime training courses

08-October-2015



Forty-eight students from eight Indian Ocean countries including Seychelles following this year's maritime security training courses taking place here were welcomed in a ceremony at the Coral Strand Hotel earlier this week.

The course started on Monday and is expected to end tomorrow.

The maritime security training courses were developed by the United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC) and the University of Seychelles in 2013 with the support of academics from Australian universities. UNODC in partnership with the University of Seychelles offered the diploma module twice last year (in January 2014 and May 2014) and the advanced diploma module once (in May 2015).

Last year, candidates from Seychelles, Mauritius, Kenya and Tanzania followed the programmes.

This year with funding provided by the British government, UNODC has been able to expand it to eight Indian Ocean countries – Seychelles, Mauritius, Kenya, Tanzania, Comoros, Madagascar, Sri Lanka and

Maldives. This further reinforces the role of Seychelles as a centre of excellence for training in maritime security and counter piracy within the Indian Ocean region.

On Monday evening in the presence of the Minister for Home Affairs Charles Bastienne, British high commissioner Caron Röhsler, chief justice of the Seychelles Supreme Court Judge Mathilda Twomey, dean of the Guy Morel Institute Shella Mohideen, members of the diplomatic corps among other guests, the students were welcomed and commended for enrolling on the short training courses. Twelve students who excel in these two courses will be invited back next year to join the second cohort for the advanced diploma module in March 2016.
Minister Bastienne said today piracy is history but we should not be complacent.

"We should continue to build up our capacity in order for us to be ready for any eventualities," he said.

"Seychelles remains committed in dealing with any crime at sea and with the support of the countries in the Indian Ocean and also our friends from the Indian Ocean Commission we can work together in order for us to make sure that we do our best to make the Indian Ocean as safe as possible," Minister Bastienne added.

"In the fight against piracy Seychelles has shown astute and sincere leadership, has not shied away from committing resources and has demonstrated clearly its ability to galvanise opinion and make progress on behalf of the region", high commissioner Röhsler said.

She also pointed out that through the skills they will acquire and the experiences they will share, the students will strengthen law enforcement in the form of police forces and custodial facilities across the region.

"The training will enhance the region's capacity to combat piracy but also strengthen the domestic criminal justice systems," she added.

http://www.nation.sc/article.html?id=247035

Festival Île Courts

Seychelles NATION

Les lauréats du concours EcoClip de la COI/ISLANDS à l'honneur

09-October-2015



La vision du développement durable, par les jeunes de l'océan Indien, a été mise en valeur lors d'une projection spéciale du festival île Courts, le mercredi 7 octobre 2015 à l'Université de Maurice.

Cet évènement, initié par le projet COI-ISLANDS et l'association Porteurs d'Images, démontre « l'importance que notre organisation régionale accorde à la sensibilisation des décideurs de demain », explique Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI).

Grâce à leur clip de trois minutes, les huit lauréats venant de l'Union des Comores, de La Réunion, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de Zanzibar ont exposé leur conception du développement durable. Parmi les thématiques abordées dans ces films, on retrouve la question de la gestion des déchets ainsi que la mise en valeur des bonnes pratiques concernant la gestion des ressources naturelles.

Ces films ont vu le jour grâce au concours « EcoClip » lancé au mois de janvier 2015 par le projet ISLANDS de la Commission de l'océan Indien

financé par l'Union européenne. Cette compétition a donné l'occasion à des jeunes âgés de 16 à 25 ans de réaliser des films de trois minutes, avec un téléphone portable, sur la thématique du développement durable. Des jurys nationaux ont élu un lauréat dans chacun des pays partenaires.

Suite à la projection, les jeunes réalisateurs se sont vus remettre des certificats attestant de leur implication pendant le concours et de leur présence en tant que réalisateur au sein du festival, par Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, Eduardo Martins Campos, Ministre conseiller de la délégation de l'Union européenne ainsi que par la Vice-chancelière de l'Université de Maurice, Romeela Mohee.

Afin d'aller plus loin dans la démarche, la COI-ISLANDS et l'association Porteurs d'Images offrent également à ces jeunes l'occasion de participer à l'Atelier KinOcéan. Pour la première fois, cet atelier réunit des jeunes de différentes îles de la région qui vont devoir scénariser, tourner et monter ensemble un film sur une thématique liée au développement durable pendant cette semaine de festival.

Cette activité s'inscrit dans le cadre des efforts du projet COI-ISLANDS d'éduquer nos populations au développement durable.

http://www.nation.sc/article.html?id=247048

www.LeMatinal.com

Le festival Île Courts: Les lauréats du concours EcoClip de la COI/ISLANDS à l'honneur

08/10/2015



Ce concours a donné l'occasion à des jeunes âgés de 16 à 25 ans de réaliser des films de trois minutes.

La vision du développement durable, par les jeunes de l'océan Indien, a été mise en valeur lors d'une projection spéciale du festival île Courts, mercredi à l'université de Maurice.

Cet évènement, initié par le projet COI ISLANDS et l'association Porteurs d'Images, montre "l'importance que notre organisation régionale accorde à la sensibilisation des décideurs de demain", a expliqué Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI). Grâce à leur clip de trois minutes, les huit lauréats venant de l'Union des Comores, de La Réunion, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de Zanzibar ont exposé leur conception du développement durable.

Parmi les thématiques abordées dans ces films, on retrouve la question de la gestion des déchets ainsi que la mise en valeur des bonnes pratiques concernant la gestion des ressources naturelles. Ces films ont vu le jour grâce au concours "EcoClip" lancé au mois de janvier 2015 par le projet ISLANDS de la Commission de l'océan Indien financé par l'Union européenne. Ce concours a donné l'occasion à des jeunes âgés de 16 à 25 ans de réaliser des films de trois minutes, avec un téléphone portable, sur la thématique du développement durable. Des jurys nationaux ont élu un lauréat dans chacun des pays partenaires. Suite à la projection, les jeunes réalisateurs se sont vus remettre des certificats attestant leur implication pendant le concours et leur présence en tant que réalisateur au sein du festival, par Jean Claude de l'Estrac Secrétaire général de la COI, Eduardo Martins Campos, ministre conseiller de la délégation de l'Union européenne ainsi que par la vice chancelière de l'Université de Maurice, Romeela Mohee.

Afin d'aller plus loin dans la démarche, la COI ISLANDS et l'association Porteurs d'Images offrent également ces jeunes l'occasion de participer à l'Atelier KinOcéan. Pour la première fois, cet atelier réunit des jeunes de différentes îles de la région qui vont devoir scénariser, tourner et monter ensemble un film sur une thématique liée au développement durable pendant cette semaine de festival. Cette activité s'inscrit dans le cadre

des efforts du projet COI ISLANDS d'éduquer nos populations au développement durable.

http://www.lematinal.com/news/local/10232-le-festival-%C3%AEle-courts-les-laur%C3%A9ats-du-concours-ecoclip-de-la-coi-islands-%C3%A0-l%E2%80%99honneur.html



Le matinal 8 Oct 15

LM ACTUALITÉ www.lema

[LE FESTIVAL ÎLE COURTS]

Ce concours a donné l'occasion à des jeunes âgés de 16 à 25 ans de réaliser des films de trois minutes.

Les lauréats du concours EcoClip de la COI/ISLANDS à l'honneur

La vision du développement durable, par les jeunes de l'océan Indien, a été mise en valeur lors d'une projection spéciale du festival île Courts, mercredi à l'université de Maurice. Cet événement, initié par le projet COI ISLANDS et l'association Porteurs d'Images, montre "l'importance que notre organisation régionale accorde à la sensibilisation des décideurs de demain", a expliqué Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI). Grâce à leur clip de trois minutes, les huit lauréats venant de l'Union des Comores, de La Réunion, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de Zanzibar ont exposé leur conception du développement durable. Parmi les thématiques abordées dans ces films, on retrouve la question de la gestion des déchets ainsi que la mise en valeur des bonnes pratiques concernant la gestion des ressources naturelles. Ces films ont vu le jour grâce au concours "EcoClip" lancé au mois de janvier 2015 par le projet ISLANDS de la Commission de l'océan Indien financé par l'Union européenne. Ce concours a donné l'occasion à des jeunes âgés de 16 à 25 ans de réaliser des films de trois minutes, avec un téléphone portable, sur la thématique du développement durable. Des jurys nationaux ont élu un lauréat dans chacun des pays partenaires. Suite à la projection, les jeunes réalisateurs se sont vus remettre des certificats attestant leur implication pendant le concours et leur présence en tant que réalisateur au sein du festival, par Jean Claude de l'Estrac Secrétaire général de la COI, Eduardo Martins Campos, ministre conseiller de la délégation de l'Union européenne ainsi que par la vice chancelière de l'Université de Maurice, Romeela Mohee.

Afin d'aller plus loin dans la démarche, la COI ISLANDS et l'association Porteurs d'Images offrent également ces jeunes l'occasion de participer à l'Atelier KinOcéan.

Pour la première fois, cet atelier réunit des jeunes de différentes îles de la région qui vont devoir scénariser, tourner et monter ensemble un film sur une thématique liée au développement durable pendant cette semaine de festival. Cette activité s'inscrit dans le cadre des efforts du projet COI ISLANDS d'éduquer nos populations au développement durable.

LeMatinal

Le festival Île Courts: Les lauréats du concours EcoClip de la COI/ISLANDS à l'honneur

08/10/2015



Ce concours a donné l'occasion à des jeunes âgés de 16 à 25 ans de réaliser des films de trois minutes.

La vision du développement durable, par les jeunes de l'océan Indien, a été mise en valeur lors d'une projection spéciale du festival île Courts, mercredi à l'université de Maurice.

Cet évènement, initié par le projet COI ISLANDS et l'association Porteurs d'Images, montre "l'importance que notre organisation régionale accorde à la sensibilisation des décideurs de demain", a expliqué Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI). Grâce à leur clip de trois minutes, les huit lauréats venant de l'Union des Comores, de La Réunion, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et de Zanzibar ont exposé leur conception du développement durable.

Parmi les thématiques abordées dans ces films, on retrouve la question de la gestion des déchets ainsi que la mise en valeur des bonnes pratiques concernant la gestion des ressources naturelles. Ces films ont vu le jour grâce au concours "EcoClip" lancé au mois de janvier 2015 par le projet ISLANDS de la Commission de l'océan Indien financé par l'Union européenne. Ce concours a donné l'occasion à des jeunes âgés de 16 à 25 ans de réaliser des films de trois minutes, avec un téléphone portable, sur la thématique du développement durable. Des jurys nationaux ont élu un lauréat dans chacun des pays partenaires. Suite à la projection, les jeunes réalisateurs se sont vus remettre des certificats attestant leur implication pendant le concours et leur présence en tant que réalisateur

au sein du festival, par Jean Claude de l'Estrac Secrétaire général de la COI, Eduardo Martins Campos, ministre conseiller de la délégation de l'Union européenne ainsi que par la vice chancelière de l'Université de Maurice, Romeela Mohee.

Afin d'aller plus loin dans la démarche, la COI ISLANDS et l'association Porteurs d'Images offrent également ces jeunes l'occasion de participer à l'Atelier KinOcéan. Pour la première fois, cet atelier réunit des jeunes de différentes îles de la région qui vont devoir scénariser, tourner et monter ensemble un film sur une thématique liée au développement durable pendant cette semaine de festival. Cette activité s'inscrit dans le cadre des efforts du projet COI ISLANDS d'éduquer nos populations au développement durable.

http://www.lematinal.com/news/local/10232-le-festival-%C3%AEle-courts-les-laur%C3%A9ats-du-concours-ecoclip-de-la-coi-islands-%C3%A0-l%E2%80%99honneur.html

Connectivité aérienne

Ligne aérienne régionale

Air Mauritius commandite une étude de faisabilité

Une nouvelle étape a été franchie cette semaine en vue du lancement d'une ligne aérienne régionale par Air Mauritius. Les quatre consultants internationaux choisis par la compagnie pour entreprendre une étude de faisabilité ont soumis leurs propositions au conseil d'administration. Au Paille en Queue Court, il est estimé qu'une fois le contrat alloué, l'étude de faisabilité sera prête d'ici à la fin de l'année.

Jean Paul AROUFF

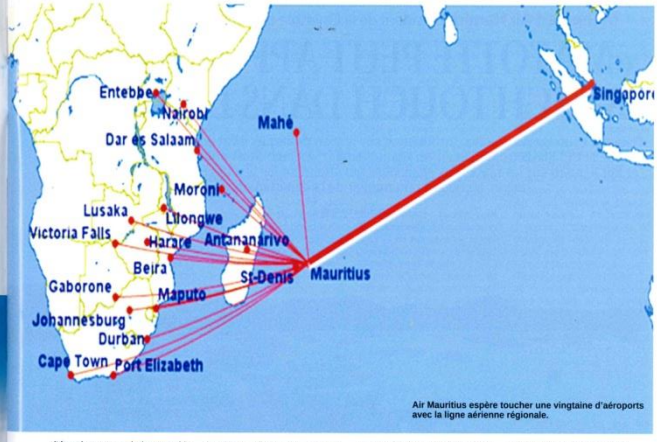
D'emblée, il est important de préciser que le projet d'Air Mauritius (MK) n'a rien à voir avec l'Alliance Vanille. Cette initiative de la Commission de l'océan Indien (COI) à laquelle Air Mauritius dit participer pleinement a pour objectif d'améliorer la collaboration entre les lignes aériennes de la région pour renforcer la connectivité inter-îles. Un accord en ce sens a d'ailleurs été signé entre les compagnies aériennes de l'indianocéanie, le 21 septembre.

En revanche, le projet de subsidiaire régionale envisagé par MK s'insère dans le cadre de la stratégie africaine du gouvernement énoncée récemment par le Premier ministre, sir Anerood Jugnauth, lors du dévoilement de la Vision 2030.

Pourquoi une ligne aérienne régionale ? «*Certainement pas pour compromettre le réseau d'Air Mauritius*», rétorque une source approchée par *Business Magazine*. Bien au contraire, l'idée est de rendre les vols long-courriers plus rentables. D'autant plus qu'il a été constaté que plus de 50 % des personnes qui atterrissent à l'aéroport Sir Seewoosagur Ramgoolam (SSR) en provenance du bassin océan Indien sont des passagers en correspondance.



La compagnie d'aviation régionale sera donc un outil pour permettre à la société mère de saisir toutes les opportunités qui se présenteront à elle avec l'évolution géopolitique et macroéconomique dans cette partie du monde. Par la même occasion, elle permettra à Maurice d'étendre son territoire en Afrique en se positionnant comme un partenaire économique incontournable. Déjà, il est question de développer des zones économiques spéciales au Ghana, à Madagascar et au Sénégal.



Air Mauritius espère toucher une vingtaine d'aéroports avec la ligne aérienne régionale.

La direction de MK estime également que la desserte de la région par la compagnie régionale va aussi contribuer à booster les industries touristique et financière tout en favorisant le commerce, ainsi que le projet de Duty free island.

Le potentiel existe, mais Air Mauritius dit avancer avec prudence. D'abord, elle cherche à déterminer l'impact sur le trafic passager en recherchant l'aide des experts pour effectuer des simulations. D'autres questions aussi importantes se posent également notamment le choix des appareils et les destinations qui seront couvertes. Parallèlement, il est important de savoir après combien de temps une telle entreprise sera viable et quelles synergies développer avec le réseau existant d'Air Mauritius. L'étude de faisabilité devra répondre à toutes ces questions.

POURQUOI UNE NOUVELLE MARQUE ?

En attendant, les réflexions en cours à Port-Louis indiquent que Maurice ne réunit pas les conditions pour devenir un hub Low cost car le modèle de compagnie aérienne à bas coût est construit autour des vols d'une durée de moins de 4 heures et à très forte utilisation. Ces lignes aériennes opèrent aussi sur les routes offrant un important volume de trafic. Cela dit, pour s'assurer d'un bon rapport coût-efficacité, Air Mauritius pourrait développer un modèle hybride en y incorporant certaines caractéristiques du Low cost. Le but étant bien évidemment d'offrir un prix compétitif pour le billet.

Cependant, l'un des préalables à la matérialisation de ce projet d'envergure est son autonomie financière et la profitabilité. La direction de MK au Paille en Queue Court est consciente de la nécessité de mettre en place une structure suffisamment efficiente, afin d'assurer non seulement la viabilité de la subsidiaire, mais aussi de lui permettre de pratiquer des prix bas. Le fret étant aussi un élément très important sur les routes régionales, Air Mauritius gagnerait à l'y inclure dans l'élaboration de sa stratégie.

C'est pour accorder l'attention nécessaire à la région que MK a choisi de déléguer la desserte régionale à une nouvelle compagnie au lieu de se charger elle-même de cette responsabilité. C'est du moins la raison qui est avancée car le statut de transporteur national comporte des limites que la direction d'Air Mauritius ne souhaite pas transférer à la nouvelle entité.

En sus de desservir les îles de l'océan Indien, le Sud et l'Est de l'Afrique, la compagnie régionale aura aussi un rôle de feeder, afin de renforcer le positionnement de l'aéroport SSR comme un centre névralgique.

Avec la mise en route de sa compagnie régionale, Air Mauritius espère toucher presque une vingtaine d'aéroports dans la zone et en Afrique.